



Séance de l'Assemblée participative

Judi 7 mai 2015, 16h15-17h30, Ancienne Ecole de Médecine (AEM) salle 123

Procès-verbal

1. Approbation de l'ordre du jour, du PV de la dernière séance et annonce des divers

Annina Pfund signale que les six étudiants du GSI candidat-e-s (Romain Alexandre BOILLAT, Raphaël RICOL, Dominic ELBEL, Zoé POZNICEK, Mélanie DE MATOS CHAVES et Coline SCALABRE) ont été élu-e-s tacitement et leur adresse ses félicitations. Leur mandat débutera à partir du 1^{er} septembre 2015.

L'ordre du jour (avec l'inversion des points 3 et 4, soit le traitement du point BARI suivi de celui relatif à la Direction) et le PV sont approuvés. Aucun divers n'est annoncé.

2. Démissions et remplacements

Jacqueline Riat informe qu'elle souhaite mettre un terme à son mandat et être remplacée, dans les prochaines semaines, par un-e autre membre du PAT. Démission de Laura Manent.

3. Poste de Directeur du GSI (succession Levrat) :

a. Présentation de la recommandation du Collège : Nicolas Levrat informe que le Collège recommande (par 15 voix pour et une abstention) à l'Assemblée de préavis favorablement la candidature de René Schwok.

b. Audition du candidat René Schwok : René Schwok présente sa candidature.

c. Discussion et vote : la Présidente demande à René Schwok de sortir de la salle afin de pouvoir débattre de sa candidature. A bulletins secrets, par 16 voix pour, 3 abstention et 0 contre, l'Assemblée préavis favorablement la candidature de René Schwok.

4. Approbation du projet de règlement d'études du Bachelor en relations internationales (BARI) en vue de son adoption par le Rectorat

Céline Carrère présente brièvement le projet de règlement d'études.

- Les étudiants proposent de remplacer la formule « BARI pluridisciplinaire » par « BARI interdisciplinaire » pour les 5 mentions. Celle-ci est acceptée par 7 oui, 4 non et 9 abstentions.
- Pour la 5^e mention, la formule « BARI études globales » est proposée par les étudiants. Après le vote, celle-ci est écartée par 4 oui, 9 non et 7 abstentions au profit de la formule « BARI interdisciplinaire [sans mention] ».
- Consécutivité du BARI pour les Masters du GSI : Annina Pfund propose de reporter cette question afin de consulter encore tous les responsables des Masters et les étudiants. Nicolas Levrat précise que les responsables du MAMO et du MAGH étaient favorables à la consécitivité. Le vote est donc reporté sur ce point à l'automne 2015.
- Suppression du régime des admissions conditionnelles : la Direction disposerait d'une latitude pour accepter ou refuser l'admission de candidat-e-s en BARI, dans certains cas précisés à l'article 6. Il est décidé de valider la proposition actuelle mais il est demandé de faire un bilan au semestre d'automne sur ce point.
- Mention « à la carte » : les étudiants proposent la mention « crédits libres ». Celle-ci est rejetée.
- Art. 25.4 : changement de la phrase : « ... l'obtention du BARI correspond à la moyenne de la deuxième année » par « ...l'obtention du BARI correspond à la moyenne pondérée de la première et de la deuxième partie » par 14 oui, 0 non et 4 abstentions.

Ainsi amendé, le projet de règlement d'études est approuvé à l'unanimité (20 voix), sous réserve de remarques du service juridique et de corrections formelles.

5. Adoption du plan d'études du BARI

Céline Carrère présente le plan d'études.

- Remplacer le terme « pluridisciplinaire » par « interdisciplinaire »
- Sous réserve de modifications mineures : intitulés, code, pré-requis
- Projet de recherche : remplacer « pluridisciplinaire » par « interdisciplinaire »
- Module « à la carte » : transférer l'actuel Séminaire d'HPJPII « Légalité et légitimité : enjeux et débats » dans le module « Organisations internationales et action humanitaire »
- 2 cours « sous réserve » : « Economic Analysis in International Organization » et « Initiation à l'histoire du Brésil contemporain (XIXe-XXIe siècles) »
- Le cours « Le Moyen-Orient dans les relations internationales » est au printemps, année 2, et le cours « Le Moyen-Orient contemporain : Etats, nations et communautés » sera offert en automne.

Le plan d'études est adopté à l'unanimité (19 voix), sous réserve de modifications mineures.

6. Adoption du plan d'études du Master en études européennes (MAEE)

René Schwok présente le plan d'études. Le plan d'études est adopté à l'unanimité (19 voix), sous réserve de modifications mineures.

7. Adoption du plan d'études du Master Russie – Europe médiane (MAREM)

Korine Amacher présente le plan d'études. Le plan d'études est adopté à l'unanimité (19 voix), sous réserve de modifications mineures.

8. Adoption du plan d'études du Master Moyen Orient (MAMO)

Korine Amacher présente le plan d'études. Le plan d'études est adopté à l'unanimité (19 voix), sous réserve de modifications mineures.

9. Adoption du plan d'études du Master in Global Health (MAGH)

Nicolas Levrat présente le plan d'études et précise que le plan d'études de 2^e année n'est pas encore finalisé. Le plan d'études est adopté à l'unanimité (19 voix), sous réserve de modifications mineures.

10. Approbation du projet de règlement d'études du Master of advanced Studies (MAS) in Strategy and Digital Trust et, cas échéant, adoption de son plan d'études

Nicolas Levrat annonce que, suite au Collège des professeurs du 7 mai 2015, l'approbation du projet de règlement d'études est reporté à une prochaine Assemblée. Il doit encore être révisé par ses auteurs.

11. Informations de la Direction

Aucune information.

12. Divers

Aucun divers. La séance est levée à 18h00.